



GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N° 6 DE L'UNGERSBERG et du HAUT-KÖNIGSBOURG

Siège social : Mairie d'Albé (67220)

Président Tél : 03.88.10.30.30 Fax : 03.88.75.13.43
portable : 06.07.23.58.56

Trésorier Tél : 03.88.08.96.25 Fax : 03.88.08.59.66
Secrétaire Tél : 03 88 84 94 95 Fax : 03 88 84 06 32

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 24 MAI 2008

Le 24 Mai 2008 à 9 H 30, se sont réunis à la Mairie d'ALBE, les Membres du Groupement de Gestion Cynégétique n° 6 de l'UNGERSBERG et du HAUT-KOENIGSBOURG.

Ouverture de la séance par le Président Monsieur Jean Paul FLORENTIN

Membres présents du Comité lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 24 Mai 2008 :

- ✓ Monsieur Jean Paul FLORENTIN
- ✓ Monsieur Claude WEBER
- ✓ Monsieur Christian MULLER
- ✓ Monsieur Michel GEWINNER
- ✓ Monsieur Claude GLOECKLER
- Monsieur Michel NUSS
- Monsieur Paul STRUB
- Monsieur Albert ZIMMERMANN

Chavert

x
x

Membre absent et excusé du Comité :

- Monsieur Xavier ROECKEL

La séance est ouverte par le Président Monsieur Jean Paul FLORENTIN qui salue tous les membres et remercie de leur présence les personnalités suivantes :

- Monsieur le Maire d'ALBE
- Monsieur Gérard MESSMER Président des Louvetiers du Bas-Rhin
- Monsieur CALVET et Monsieur WAGNER de l'O.N.F.
- Monsieur Daniel WERVER de l'U.N.U.C.R.
- Monsieur VERNEVAUX de la S.L.C. du Hohwald
- Monsieur Jonathan FISCHBACH Technicien à la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin
- Monsieur Philippe JAEGER Photographe des Revues « *[redacted]* » et « Infos Chasse »

Passage à l'ordre du jour :

A. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 Mai 2007

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

B. Rapport moral du Président

Le Président nous informe que le comité s'est réuni plusieurs fois dans l'année et que « Tout ce qui a été décidé a été fait ».

Mise en place de la sectorisation des dégâts de sangliers entre le Nord et le Sud. Il remercie toutes les personnes qui sont intervenues sur ce point.

Mise en place de la « Commission Chevreuil » sous la présidence de Monsieur Christian MULLER.

Action plan de chasse Roth Wild.

Rappel de la Réunion des Gardes Chasses et des Gendarmes à propos du braconnage.

C. Rapport financier

Le Trésorier Monsieur Claude GLOECKLER présente les comptes.

Ci-dessous un bref aperçu :

- Recettes : 2.129,07 € (dont 1.974,10 € de cotisations)

- Dépenses : 1.901,25 €

- Résultat : 227,82 €

Pour information : 3.056,14 € sont disponibles sur nos comptes à la Banque

Approbation du Réviseur aux comptes Monsieur Albert ZIMMERMANN.

Cependant, il attire l'attention sur les anciennes cotisations non payées à ce jour. Sont énumérées les chasses qui sont en retard de règlement.

Au total : environ 600,- €. Intervention de Monsieur STRUB qui pose la question suivante au Trésorier : « Faisons nous des relances de paiement ? ». Réponse du Trésorier : « Oui »

Monsieur ZIMMERMANN propose de donner le quitus.

Le Président Monsieur FLORENTIN soumet le rapport du Trésorier pour approbation, à l'assemblée. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Le quitus est donné au Trésorier et au Comité.

Monsieur Xavier ROECKEL, 2^{ème} Réviseur aux comptes est absent et excusé.

Le Président propose de renouveler la fonction de Monsieur ZIMMERMANN en tant que Réviseur aux comptes : approbation à l'unanimité.

Monsieur le Président Jean Paul FLORENTIN propose à l'assemblée de nommer un nouveau Réviseur aux comptes. Il propose Madame Danièle SCHEYDER : approbation à l'unanimité par le comité et l'assemblée.

D. Prise de la parole par le Président de la Commission Grand Gibier Monsieur Michel GEWINNER

Il abordera les trois thèmes suivants :

- 1. SANGLIER**
- 2. CERF**
- 3. CHEVREUIL**

1. SANGLIER

La densité est importante sur le terrain. L'hiver n'a pas été rigoureux (presque pas de pertes) et il y a eu une densité exceptionnelle de châtaignes et de glands.

Les dégâts sont importants sur les prairies et sont difficiles à accepter par les agriculteurs de montagne et moyenne montagne. Il leur faut une année entière pour la remise en l'état des prairies et les pertes financières sont importantes pour eux.

Cette année nous constatons beaucoup de laies avec de nombreux marçassins. Il faudra effectuer des prélèvements plus importants. Nous avons une obligation de régulation. Nous devons tirer les mâles ainsi que les laies.

Suivi de la Trichine : nous devons effectuer des prélèvements plus suivis.

2. CERF

Attribution de bracelets supérieure aux possibilités.

231 animaux n'ont pas été tirés cette année. La situation est préoccupante. De plus, les attributions sont trop importantes par rapport aux tirs réalisés. Nous avons l'obligation de tirer.

Avec nos divers partenaires et l'O.N.F. nous devons revoir les quotas et de plus, répondre impérativement à toutes les demandes qui nous sont faites.

Intervention de Monsieur le Président Jean Paul FLORENTIN

Il y a les bracelets de « confort » (exemple : 10 partenaires => besoin de 10 bracelets). Le bracelet de « confort » nous coûte très cher.

Il faudra mettre en concordance les bracelets des femelles (biches) et de leurs petits (faons). Les demandes de bracelets soumises par les chasseurs sont souvent pour des animaux qui n'existent pas. Il faudra progressivement aller vers la vérité car il y a double peine :

- la chasse deviendra de plus en plus chère pour les partenaires
- la non réalisation des plans de tir entraîne des amendes

Monsieur Michel GEWINNER reprend la parole

Il énumère les chasses avec des déficits sur la quantité d'animaux tirés.

Il faudra écarter les massifs qui n'ont plus de cervidés pour ne plus tromper les chiffres.

Déplacement de la population des cervidés vers d'autres chasses par rapport au passé ou selon les saisons. Les animaux se concentrent dans des endroits plus calmes. Monsieur GEWINNER énumère quelques chasses concernées.

De plus, il précise que pour l'établissement du plan de chasse, il dispose de 3 semaines : les délais sont trop courts. La suggestion est faite de proposer à l'Administration de rallonger les délais.

Le Président de la Commission du Grand Gibier Monsieur GEWINNER demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Intervention de Monsieur WAGNER de l'O.N.F.

Une proposition est faite aux chasseurs pour discuter sur divers points avec eux. Monsieur WAGNER est tout à fait disponible.

Sont soulevés les problèmes concernant les motos, quads, VTT, cavaliers, randonneurs, etc...

Messieurs WAGNER et CALVET de l'O.N.F. proposent qu'un responsable soit nommé et de leurs téléphoner s'il y a des problèmes, afin de faire les constatations avec cette personne sur le terrain (n° téléphone de l'O.N.F. de VILLE Monsieur CALVET : 03 88 57 25 02.

Monsieur Claude WEBER a été nommé par l'assemblée (n° téléphones de Mr. Claude WEBER 03 88 57 21 16 et 06 75 21 71 77).

Question : « Que dit la loi » : les chemins qui sont interdits en forêt à tous véhicules et certaines zones protégées sont verbalisables.

Intervention de Monsieur le Maire de la Commune d'ALBE

Il propose de poser des panneaux d'interdiction de circuler sur les chemins forestiers, mais il y a 20 kilomètres de chemins. Il est donc difficile de verbaliser, faute de moyens, et de plus, il faudrait que les véhicules soient immatriculés afin de pouvoir relever les numéros.

Sur la Commune de SAINT PIERRE BOIS, il existe un terrain homologué pour la pratique du moto cross, afin de « canaliser » les adhérents pour qu'ils puissent pratiquer leur sport favori hors de la forêt.

Monsieur Michel GEWINNER reprend la parole

On ne peut pas être responsable des bracelets « non réalisés » s'il y a des facteurs extérieurs que nous venons d'énumérer. Ainsi, il faut absolument réduire la quantité de bracelets.

L'écart minimum et maximum devrait se situer aux alentours des 20 %.

Approbation par Messieurs FLORENTIN, WEBER et STRUB.

3. CHEVREUIL

Environ 22 000 bracelets sont attribués pour le département.

Toute demande émanant d'un adjudicataire de chasse est respectée. C'est lui qui décide de son plan de chasse. Il doit cependant rester dans des demandes sérieuses et cohérentes.

Monsieur GEWINNER laisse la parole sur le thème du chevreuil à Monsieur Christian MULLER qui a été nommé Président de la Commission Chevreuil (commission nouvellement créée).

E. Prise de la parole par le Président de la Commission Chevreuil Monsieur Christian MULLER

Monsieur MULLER va envoyer par courrier aux adjudicataires de chasse, une fiche, à retourner dûment complétée, concernant le comportement du chevreuil tout au long de cette année, ainsi que sur l'évolution du poids et des trophées.

Il souhaite également faire une présentation, exposition de trophées.

Cette espèce mérite qu'on s'y intéresse.

Il évoque les points suivants :

1. Présence du lynx et des dégâts occasionnés
2. Braconnage
3. Puis il pose la question suivante : « Y a-t-il des personnes qui désirent adhérer à cette commission ? ».

Intervention de Monsieur WAGNER de l'O.N.F. concernant le braconnage

Intervention de Monsieur l'Adjudicataire de la Chasse de STEIGE qui souhaiterait adhérer à la « Commission Chevreuil »

L'étude que va faire Monsieur Christian MULLER est très importante, soulignent le Président Jean Paul FLORENTIN et Michel GEWINNER.

F. Monsieur FLORENTIN donne la parole à Monsieur Jonathan FISCHBACH Technicien à la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Monsieur FISCHBACH aborde différents thèmes :

- La Trichine

Il rappelle que se sont des larves qui s'incrument dans les muscles et surtout derrière les muscles des yeux.

Obligation lors de la vente à des professionnels de faire analyser les langues.

Pas d'obligation pour la vente à des particuliers ou pour la consommation personnelle.

Il incite les chasseurs à faire beaucoup plus de prélèvements. 20 000 sangliers tirés, 1 500 analysés !. Aucune présence de trichine sur les 1 500 analyses effectuées.

- Suivi sanitaire du « Réseau SAGIR » (Laboratoire vétérinaire départemental)

C'est le Réseau SAGIR qui a effectué le dépistage de la grippe aviaire.

- Analyse de tous les cadavres d'animaux ayant une mort inconnue

Il faut téléphoner à Monsieur Jonathan FISCHBACH. Le cadavre sera cherché et analysé, ceci pour le suivi des maladies et dépistages des parasites.

- Monsieur FISCHBACH invite les chasseurs à le rejoindre à TROIS FONTAINES, LA PETITE PIERRE et à la CHASSE ROYALE en BELGIQUE.

Les personnes intéressées peuvent le contacter.

- C.D.E.S.I. (Comité Départemental des Espaces et Sites d'Itinéraires de Nature)

Monsieur FISCHBACH nous explique le fonctionnement de ce comité qui entre autre, négocie, concilie et trouve des compromis avec tous les usagers de la forêt (motos, quads, VTT, cavaliers, randonneurs...) car il n'y a pas de réglementation précise en ce moment.

Intervention de Monsieur Claude WEBER qui nous raconte une anecdote sur « La 7^{ème} Compagnie au clair de lune »

Ce qui est encore une autre forme de prise en otage de la forêt : des jeunes qui s'amuse en pleine nuit, dans la réserve de la forêt d'ALBE, à planter leurs tentes et à « s'entraîner à la guerre » en tirant des coups de fusils.

Intervention de Monsieur GEWINNER

Il nous informe qu'une réserve a été mise en place à BREITENBACH pour le Peint Ball. Ceci permet de canaliser les personnes et de les concentrer dans un point bien précis en forêt.

G. Monsieur FLORENTIN donne la parole à Monsieur Gérard MESSMER Président des Louvetiers du Bas-Rhin

Monsieur MESSMER nous informe que la Louveterie est au « Chômage » en ce moment. Il n'y a presque plus de battues administratives dans notre secteur, car les décisions sont remises de nos jours aux Préfets et aux Maires des différentes communes. Ceux-ci ne vont pas demander une battue administrative contre leurs adjudicataires de chasse.

Des battues administratives sont organisées dans les forêts autour de STRASBOURG.

Il rappelle que la Messe de Saint Gilbert sera célébrée à HAGUENAU cette année.

H. Monsieur FLORENTIN donne la parole à Monsieur Michel VERNEVAUX Président de la S.L.C. du HOHWALD

Monsieur VERNEVAUX souhaiterait entre autre que les chasseurs adhèrent d'avantage à la S.L.C.

I. Comptage du gibier

Monsieur le Président Jean Paul FLORENTIN rappelle tout l'intérêt que représente le comptage (suivi et évolution du cheptel).

Cette année il n'y a pas eu de comptage car l'O.N.F. n'est pas couvert par l'assurance du transport des personnes dans ses véhicules type Pick-up, etc...

C'est dommage car le comptage est intéressant dans les lots où les quotas sont réalisés ou au moins égal à 50 %. Là où les minimas ne sont pas atteints, il n'y a aucun intérêt.

Monsieur Claude WEBER nous parle des comptages réalisés.

Monsieur Jean Paul FLORENTIN propose de revoir le comptage en collaboration avec Jonathan FISCHBACH et l'O.N.F.

Rendez-vous sera pris ultérieurement pour des séances de comptage.

J. Question à propos du Schiesskino

Est-ce que le GGC envisage une sortie au Schiesskino en Allemagne ? Le Président Jean Paul FLORENTIN répond à cette demande : c'est à la Fédération ou à la S.L.C. d'organiser cette sortie. Il propose d'aller au Stand de Tir d'Obernai pour s'entraîner. Monsieur Paul STRUB demande à Monsieur Michel VERNEVAUX Président de la S.L.C. du HOHWALD de s'en occuper.

K. COTISATIONS

Le montant de la cotisation reste inchangé, à savoir :

0,10 € à l'hectare avec un minimum de 16,- €

Le montant est approuvé à l'unanimité

L. OPERATION « PIERRE A SEL »

L'opération est maintenue pour l'année à venir

M. SUBVENTION A L'U.N.U.C.R.

Une somme de 400,- € est accordée.

L'U.N.U.C.R. doit rester un partenaire privilégié des chasseurs.

N. GARDIENNAGE

Question posée : « Que pouvons nous faire pour améliorer les compétences de nos Gardes Chasses ? »

Réponse donnée par Monsieur Jonathan FISCHBACH : envoyer les Gardes Chasses à la formation qui aura lieu en automne cette année : « Formation venaison » thèmes abordés : hygiène et législation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée, Monsieur le Président Jean Paul FLORENTIN remercie les chasseurs de leur présence et leur participation à cette assemblée générale annuelle et lève la séance à 11 H 50.

Les membres sont invités à payer au Trésorier leur participation au repas organisé par Monsieur Claude WEBER, le traditionnel sanglier à la broche.

Le Président :
Jean Paul FLORENTIN

Le Secrétaire :
Christian MULLER

